

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 617/SG accordant une autorisation préalable de construire à M. Ahmed Dini Ahmed

n° 617/SG

Ministère  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
2 décembre 1967

Numéro JO  
n° 13 du 10/12/1967

Date du numéro  
10 décembre 1967

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est accordée à M. Ahmed Dini Ahmed, ministre des Affaires intérieures, l'autorisation préalable de faire construire un immeuble à trois niveaux à la plage de la Plaine sur le titre foncier n° 10083.

#### Art. 2

— La présente autorisation ne vaut pas permis de construire. Ce dernier sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.